



DEPARTEMENT DU RHÔNE
COMMUNE DE MILLERY



Plan Local d'Urbanisme

Les annexes

07-1 Les annexes sanitaires

07-2 Les Servitudes d'Utilité Publique

07-3 Le Droit de Préemption Urbain

07-4 Les entités archéologiques

07-5 Les infrastructures de transport terrestre

07-6 La liste des lotissements

07-7 Plan de Déplacement des Itinéraires de Promenades et de Randonnées

07-8 PENAP

07-9 Aléas Retrait et gonflement d'argiles

Pièce n°	Projet arrêté	Document soumis à enquête publique	Approbation
07			



DEPARTEMENT DU RHÔNE
COMMUNE DE MILLERY



Plan Local d'Urbanisme

Les entités archéologiques

Pièce n°	Projet arrêté	Document soumis à enquête publique	Approbation
07.4			

Liste des entités archéologiques

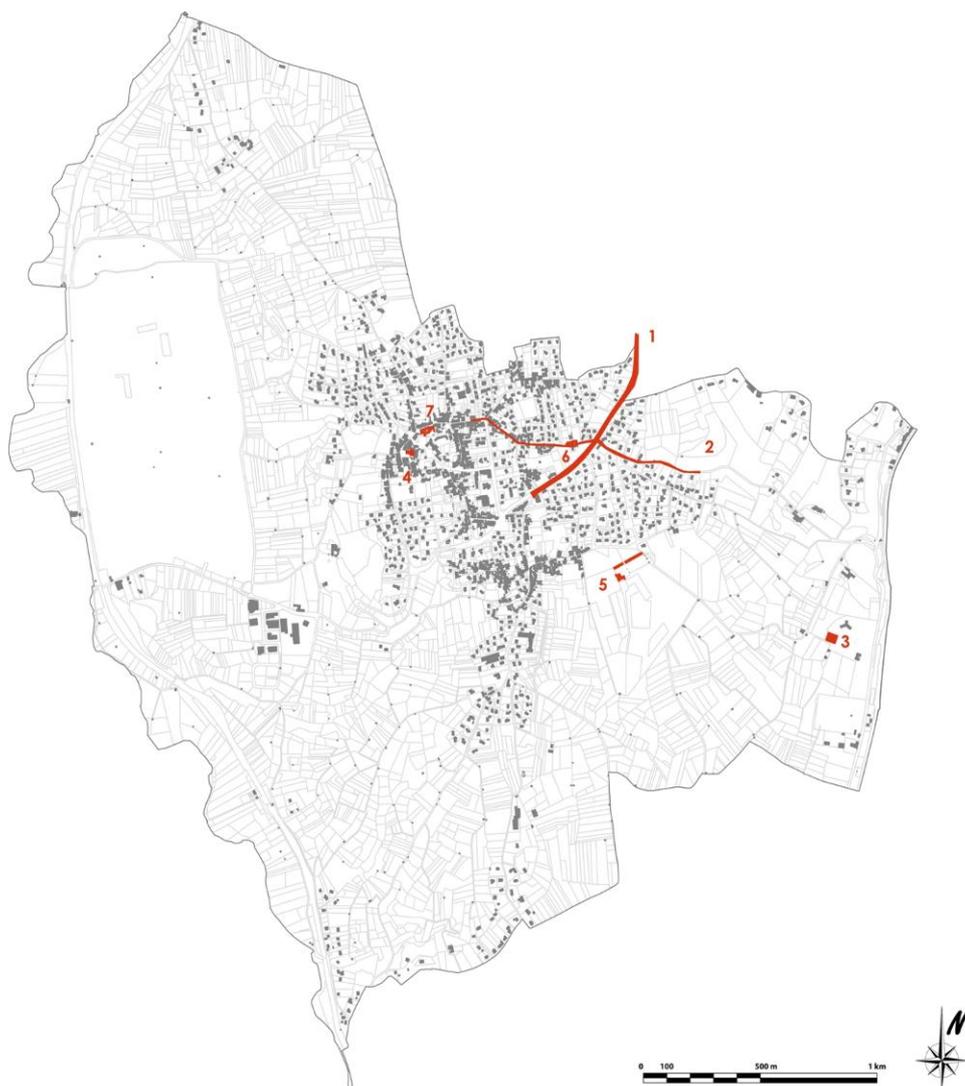
La commune de Millery est concernée par dix entités archéologiques datant de l'époque gallo-romaine au Moyen-Age.

1. Croix Maladière : voie de l'époque gallo-romaine
2. Croix Maladière : voie de l'époque gallo-romaine
3. La Tour de Millery : péage du Moyen-âge
4. Le Bourg : église du Moyen-Age
5. Le Château de la Gallée : château fort du Moyen-Age
6. Croix Maladière : hôpital du Moyen-Age
7. Le Bourg : château fort du Moyen-Age

Dont trois entités non localisées :

8. Combelande : château fort du Moyen Age
9. Près du hameau de la Tour de la Gnetetière : occupation gallo-romaine
10. Une sépulture de l'époque gallo-romaine ou médiévale

La commune de Millery n'est pas concernée par un arrêté préfectoral de zones de présomptions archéologiques sur les projets d'aménagement ou de construction.



Les entités archéologiques de Millery